



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Somme

éducation  
nationale



Inspectrice de l'Éducation  
Nationale Adjointe à l'Inspecteur  
d'Académie  
Directeur académique des  
services de l'éducation nationale  
de la Somme

Circonscription I.E.N. Adjointe

Référence :  
DM/MD 02-15

Affaire suivie par  
Dominique Maire

Téléphone  
03 22 71 25 01  
Fax  
03 22 71 25 13  
Mél.

len80.adjoint@ac-amiens.fr

20 boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Amiens le 5 janvier 2015

L'Inspecteur d'Académie  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Somme

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles  
élémentaires

Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles  
primaires

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'éducation nationale

**Objet** : Consultation nationale sur les projets de programmes d'enseignement moral et civique

Conformément au rapport annexé à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, un nouvel enseignement moral et civique (EMC) sera mis en œuvre à la rentrée 2015.

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a rendu publique ses propositions de programmes pour l'école et le collège le 3 juillet et pour les lycées le 18 décembre 2014.

La ministre souhaite à présent engager une large consultation sur ces projets de programmes. Elle a pour objectif de recueillir des avis, des réactions et des suggestions auprès de l'ensemble des personnels, de l'école élémentaire au lycée. Une synthèse nationale de cette consultation sera produite par la direction générale de l'enseignement scolaire, rendue publique et transmise au CSP.

- **Les modalités de mise en œuvre et de remontée des contributions**

La consultation se déroulera dans les écoles élémentaires ou primaires entre :  
**le 06 janvier 2015 et le 20 janvier 2015.**

Les équipes se réuniront, dans le cadre d'un **conseil des maîtres** pour se concerter sur le projet d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire accessible à l'adresse: [http://cache.media.education.gouv.fr/file/Organismes/32/8/CSP-Projet\\_EMC\\_337328.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Organismes/32/8/CSP-Projet_EMC_337328.pdf)

Elles renseigneront le document ministériel « *Enseignement moral et civique - Consultation nationale sur les projets de programmes (écoles-collèges-lycées) - Trame de questions pour le recueil des avis* » (joint en annexe) et le transmettront à l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de circonscription **avant le 23 janvier 2015.**

L'IEN rédigera une synthèse de circonscription qu'il transmettra à l'IEN Adjointe **avant le 28 janvier 2015** à l'adresse suivante : [ien80.adjoint@ac-amiens.fr](mailto:ien80.adjoint@ac-amiens.fr) .



2/2

Une synthèse académique sera transmise au ministère pour le 6 février 2015.

Par ailleurs, tous les personnels qui le souhaitent pourront exprimer leur avis sur les projets du CSP via l'espace numérique dédié aux consultations nationales mis en place sur le site éducol : <http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/>

Je vous remercie par avance de votre collaboration et de votre participation à la consultation nationale.

Yves DELECLUSE